

SIAEP DE LA REGION DE QUESTEMBERT



Rapport du président sur le prix et la qualité du service d'Assainissement

Année 2020

SOMMAIRE

1

SIAEP DE QUESTEMBERG (PERIMÈTRE HISTORIQUE)

2

COMMUNE DE CADEN

3

COMMUNE DE MALASANC

4

SYNTHÈSE DU SERVICE

5

INDICATEURS FINANCIERS DU SYNDICAT

CONTEXTE



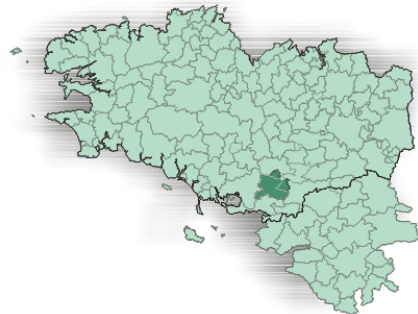
Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable exerce les compétences eau potable (distribution) et assainissement (collectif et non-collectif).

Le périmètre historique du syndicat regroupe 8 communes autour de Questembert (Larre, Le Cours, Le Guerno, Limerzel, Marzan, Molac, Peaule, Questembert).

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le syndicat a connu une extension de son territoire portant ses communes membre de 8 à 12.

Ladite extension s'est organisée en deux phases :

- 1^{er} janvier 2020 : intégration de deux communes (CADEN et MALANSAC)
- 1^{er} janvier 2021 : intégration de deux communes PLUHERLIN ET SAINT GRAVÉ



GENERALITÉ

- ▶ Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la présentation par le Président au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la région de Questembert du rapport annuel sur le prix et sur la qualité du service public d'assainissement (art. L-2224-5).
- ▶ Ce rapport a été établi conformément aux dispositions notamment du décret 95-635 du 6 mai 1995 et de l'arrêté du 2 mai 2007 modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, sur la base des données disponibles.
- ▶ Ce rapport vise à rendre compte de :
 - ▶ La consistance et la performance du service rendu
 - ▶ Les aspects financiers de la gestion du service
 - ▶ La conformité du service à la réglementation
- ▶ Il concerne l'ensemble des communes membres du SIAEP au 31/12/2020.

1

SIAEP DE QUESTEMBERG
PERIMÈTRE HISTORIQUE

2

COMMUNE DE CADEN

3

COMMUNE DE MALASANC

4

SYNTHÈSE DU SERVICE

5

**INDICATEURS FINANCIERS
DU SYNDICAT**



PRESENTATION DU SERVICE

Niveau de gestion du service

Le service est géré au niveau syndical

Nom

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Questembert

Caractéristiques

Type de collectivité : Syndicat

Compétences liées au service

Collecte et traitement des eaux usées

Périmètre du service

8 Communes : Larre, Le Cours, Le Guerno, Limerzel, Marzan, Molac, Peaule, Questembert

MODE DE GESTION DU SERVICE

✓ **Il s'agit d'une délégation de service public : Affermage**

- Nom du délégataire : VEOLIA
- Périmètre du service : Communes de Larre, Le Cours, Le Guerno, Limerzel, Marzan, Molac, Peaule, Questembert.
- Date d'effet du contrat : 01/01/2020
- Durée du contrat : 6 ans
- Date d'échéance : 31/12/2025

LINÉAIRE DE RÉSEAU DE COLLECTE ET/OU TRANSFERT

Linéaire de réseau de collecte en (ml)		
Gravitaire	94 741	91,2%
Canalisations de refoulement	9 050	8,7%
Canalisation unitaires	65	0,1%
Toral réseaux	103 856	

Le réseau

- ▶ Le linéaire total de réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est de **103 856 ml en 2020** (103 502 ml en 2019), dont **94 741 ml de réseau gravitaire** (91,2% du total), **9 050 ml de réseau de refoulement** (8,7% du total) et **65ml de réseau unitaire** (0,1% du total).

ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

- ▶ Est ici considéré comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.
- ▶ Population desservie : **17 946**
- ▶ Le service comprend **5 conventions de déversement d'effluents industriels** :

TIERS ENGAGÉS	OBJET	Date d'effet
BIOLAIT	CSD BIOLAIT	01/01/2020
DIRO	CSD DIRO (Aire de repos - RN 165 -Marzan)	01/01/2020
PATISSNACK	CSD PATISSNACK (Marzan)	01/01/2020
QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ	CSD Piscine de Questembert	01/01/2020
TRACE EXPORT	CSD Trace Export	01/01/2020

ABONNÉS ET VOLUMES

- ▶ Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- ▶ Le tableau ci-dessous récapitule les données du syndicat de la Région de Questembert pour les derniers exercices :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de branchements (abonnés)	4 104	4 187	4 286	4 441	4 537	4 651	4 734	4 872	4 959	4 973
Volumes assujettis* (m3)	307 888	305 660	305 875	312 182	319 682	329 826	346 361	371 414	443 382	260 853
Volume par abonné	75	73	71	70	70	71	73	76	89	52

- ▶ Sur l'exercice 2020, les données sont les suivantes :
 - Abonnés : 4 973
 - Volumes : 250 853 m3 (en attente de consolidation des données par le gestionnaire AEP)

LES DISPOSITIFS D'ÉPURATION

Les usines de dépollution :

Ces installations sont au nombre de **8**, elles se répartissent entre **2 lagunes**, **2 filtres plantés** et **4 stations d'épuration**.

	LAG_LARRE	LAG_LIMERZEL	FILTRE PLANTÉ_MOLAC	FILTRE PLANTÉ_LE_CO URS	STEP Le Guerno	STEP de Beau Soleil (Marzan)	STEP_PEAULE	STEP_QUESTEM BERT	TOTAL
Charge nominale en DBO5 (kg/j)	42	30	60	18	75	440	150	420	1 235
Capacité en équivalent habitant (EH)	131	283	331	300	1 260	7 325	2 500	7 000	19 130
Capacité hydraulique (m3/j)	117	75	150	45	189	493	311	1 345	2 725

LES POSTES DE RELÈVEMENT

Les postes de relèvement :

Ces installations sont au nombre de **22**.

	Année	Capacité nominale	Commune	Débit des pompes (m3/h)	Trop plein
PR Le Creler	2017	11m3/h	Le Guerno	11	OUI
PR rue Glescouet	1997	34 m3/h	Le Guerno	34	OUI
PR La Valauderie	en attente énergie	11 m3/h	Limerzel	10	NON
PR Bodien	2012	10m3/h	Limerzel	10	NON
PR Bel Air	2013	15,48m3/h	Marzan	15	NON
PR Kermestre	2003	20 m3/h	Marzan	20	NON
PR rue des Mimosas	2007	9m3/h	Marzan	9	NON
PR ZAC de Kertuy	2012	20m3/h	Marzan	20	NON
PR du Calvaire	1980	31 m3/h	Molac	31	OUI
PR Chemin de Kermoisan	2007	13 m3/h	Peaule	12	NON
PR Lot les 4 saisons	2008	18 m3/h	Peaule	18	NON
PR Bel Air Parc Bego	1997	31 m3/h	Questembert	31	OUI
PR Bocaran	2005	35 m3/h	Questembert	35	NON
PR Bocquenay	2009	30 m3/h	Questembert	30	NON
PR de Celac	1978	40 m3/h	Questembert	40	NON
PR de Kervault	1995	35 m3/h	Questembert	35	NON
PR et BT Pont Plat	2008	49m3/h	Questembert	49	OUI
PR Kerdin	1985	30 m3/h	Questembert	30	NON
PR Le Collège	1991	35 m3/h	Questembert	35	OUI
PR Lenruit	1985	68 m3/h	Questembert	68	OUI
PR Lotissement Fardel	2004	25m3/h	Questembert	25	NON
PR ZA Kervault Sud Est	2011	20 m3/h	Questembert	20	NON

BILAN DES BOUES

			NOUVEAU CONTRAT
Bilan des boues évacuées (tMS)	2018	2019	2020
STEP de Beau Soleil (Marzan)	16,45	24,51	9,70
STEP de Pont Saillant (Péaule)	21,41	14,47	23,40
STEP du Maguéro (Questembert)	52,21	64,52	140,10
STEP Rinsquivy (Le Guerno)	6,84	6,80	9,10
Total	96,91	110,29	182,30

En 2020, dans le cadre de la crise sanitaire, la step de Marzan aura reçu 1 445m³ de boues en provenance de la station de Questembert et 407 m³ en provenance de la station de Péaule.

En effet, suite à la pandémie de la COVID-19, l'ANSES a interdit l'épandage des boues non hygiénisées.

INTERVENTION RÉALISÉES PAR LE DÉLÉGATAIRE

► Maintenance des équipements :

- ✓ **44 opérations de maintenance** ont été réalisées.

► Curage :

	NOUVEAU CONTRAT	
Curage préventif	2019	2020
Longueur de réseau curé	15 675	7 560
Longueur du réseau	103 502	103 856
Curage en % du réseau	15,14%	7,28%

- ✓ Réseaux : le délégataire a curé **7 560 ml (7,3% du linéaire total)**.

► Inspection télévisée :

- ✓ En 2020, **5 279 ml d'ITV (5,08 % du linéaire gravitaire)** ont été réalisées.

	NOUVEAU CONTRAT	
ITV	2019	2020
Longueur de réseau inspecté	1 354	5 279
Longueur gravitaire du réseau	103 502	103 856
Curage en % du réseau	1,31%	5,08%

TRAVAUX RÉALISÉS

Le rapport annuel du délégataire indique les travaux neufs réalisés par VEOLIA au titre de l'exercice 2020, ainsi que ceux réalisés au titre des réseaux et branchements.

Travaux neufs réalisés par le délégataire :

TRAVAUX NEUFS 2020

INTÉGRATION SIG

PR BEL AIR PARC BEGO - QUESTEMBERT / BARRE ANTI-CHUTE

PR CELAC - QUESTEMBERT - SONDE DE NIVEAU ET TP

PR KERDIN - QUESTEMBERT - BARRE ANTI-CHUTE

PR LENRUIT - QUESTEMBERT - DEPLACEMENT ARMOIRE ÉLECTRIQUE

PR LOT LES 4 SAISONS - PEAULE - BARRE ANTI-CHUTE

STEP PONT SAILLANT - PEAULE - DPHOSPHATATION - COFFRET POMPE CHLORURE FERRIQUE

TRAVAUX RÉALISÉS

Les réseaux et branchements :

COMMUNE	ADRESSE	NOMBRE DE BRANCHEMENT	MATÉRIAUX / DIAMÈTRE (EN mm)
QUESTEMBERT	12 RUE DES LILAS	1	PVC/ 125
QUESTEMBERT	AVENUE DE VERDUN	1	PVC/ 125
QUESTEMBERT	26 RUE DU MAGUERO	1	PVC/ 125
QUESTEMBERT	9 RUE DE LOCMARIA	1	PVC/ 125
QUESTEMBERT	RUE DU BOIS JOLI	1	PVC/ 125
QUESTEMBERT	RUE LAENNEC	1	PVC/ 125
QUESTEMBERT	RUE DE LA CROIX NEUVE	1	PVC/ 125
MARZAN	5 KERLOUIS	1	PVC/ 125
MARZAN	BEAU SOLEIL	1	PVC/ 125
MARZAN	LE CLOS MILY	1	PVC/ 125
MARZAN	RUE DES MIMOSAS	1	PVC/ 125
MOLAC	RUE DE LA FONTAINE	1	PVC/ 125
LIMERZEL	RUE DU RODOUE	1	PVC/ 125
LIMERZEL	ZONE ARTISANALE DE BODIEN	1	PVC/ 125
LE COURS	RUELLE DU COSQUET	1	PVC/ 125

15 branchements réalisés en 2020.

TARIFICATION DU SERVICE

Factures - SIAEP Questembert		Qté	01/01/2021	
			Prix unitaire	Montant
			HT	HT
Assainissement				
<i>Part VEOLIA</i>				
	Abonnement			29,94
	Consommation (120 m3/an)	120	0,7183	86,20
	Sous-total 2	120	0,96780	116,14
<i>Part Syndicale</i>				
	Abonnement			31,64
	Consommation (120 m3/an)	120	2,0443	245,32
	Sous-total 2	120	2,3080	276,96
Total assainissement HT		120	3,2758	393,09
soit prix moyen au m3			3,8153	
<i>Redevance Modernisation Réseaux</i>		120	0,1500	18,00
Total taxes HT		120	0,1500	18,00
TOTAL Facture				
	Prix total HT	120		411,09
	TVA			41,11
	Prix total TTC	120		452,20
	Prix m ³			3,7683

Assainissement:

- Sur la base d'une consommation de 120m3, le prix total TTC/m³ (Au 1^{er} janvier 2021) est de **452,20 € (soit 3,7680 €/m3)**
- Il se décompose de la manière suivante :
 - Part délégataire 116,14 € (soit 0,9678€/m3) → **25,7% du tarif**
 - Part collectivité 276,96 € (soit 2,3080€/m3) → **61,2% du tarif**
 - Part agence de l'eau : 18,00 € (0,15€/m3) → **4,0% du tarif**
 - TVA à 10% : 41,11 € → **9,1% du tarif**

ECONOMIE GLOBALE DU CONTRAT DE DSP

	2020	Poid du poste
PRODUITS	535 815,00 €	100%
Exploitation du service	465 634,00 €	87%
Travaux attribués à titre exclusif	70 181,00 €	13%
Produits accessoires	- €	
CHARGES	747 522,00 €	100%
Personnel	249 763,00 €	33%
Energie électrique	66 945,00 €	9%
Produits de traitement	19 015,00 €	3%
Analyses	8 392,00 €	1%
Sous-traitance, matières et fournitures	200 167,00 €	27%
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	12 439,00 €	2%
Autres dépenses d'exploitation	95 554,00 €	13%
<i>Télécommunications, poste et télégestion</i>	23 489,00 €	
<i>Engins et véhicules</i>	28 247,00 €	
<i>Informatique</i>	17 125,00 €	
<i>Assurance</i>	2 931,00 €	
<i>Locaux</i>	32 419,00 €	
<i>Divers</i>	- 8 657,00 €	
Contribution des services centraux et recherche	23 909,00 €	3%
Charges relatives aux renouvellements	71 093,00 €	10%
<i>Pour garantie de continuité du service</i>	23 542,00 €	
<i>Fonds contractuel</i>	47 551,00 €	
Charges relatives aux investissements	245,00 €	0%
RESULTAT AVANT IMPOT	- 211 707,00 €	
Impôt sur les sociétés	- €	
RESULTAT	- 211 707,00 €	

- ▶ En 2020, les **recettes nettes** s'élèvent **536 k€** contre un niveau de **charges nettes de 747 k€** soit un résultat négatif de **-212k€**.
- ▶ Les principaux postes de charges de la DSP sont :
 - Personnel : 33%
 - Sous-traitance : 27%
 - Charges diverses : 13% (niveau haut)
- ▶ A noter, un niveau de charges de structure de l'ordre de 3% (niveau correct)

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le tableau ci-dessous met en exergue certains indicateurs de performance et indicateurs plus spécifiquement à surveiller afin d'améliorer la qualité du service et d'en assurer la pérennisation :

Principaux indicateurs	Valeur	
D. 203.1 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration	182	
P. 201.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	ND	
P. 202.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de collecte des eaux usées	83	
P.203.3 Conformité de la collecte des effluents	ND	
P.204.3 Taux de conformité des équipements d'épuration	ND	
P.205.3 Taux de conformité des performances des équipements d'épuration	ND	
P. 206.3 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	100%	
P.207 Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0	
P. 251.1 Taux de débordement d'effluents dans les locaux usagers	0%	
P. 252.2 Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0,00	
P.253.2 Taux moyen de renouvellement du réseau de collecte des eaux usées	ND	
P.254.3 Conformité des performances des ouvrages d'épuration au regard des actes individuels de la police de l'eau	81%	
P.255.3 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	ND	
P. 256.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,01	
P. 257 Taux d'impayés	ND	
P. 258.1 Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	0%	

*ND : Non disponible dans le RAD

TAUX DE DESSERTE PAR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Le taux de desserte par le réseau d'assainissement correspond au ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.
- Le nombre d'abonnés et les abonnés potentiels ne figurent pas dans le RAD 2020.
- Par conséquent, il ne peut être déterminé le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées.

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX

- La valeur de cet indice est compris entre 0 et 120 avec le barème suivant :

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (entre 0 et 120)			
		Valeur	Note
Partie A : Plan des réseaux (15 points)			
VP250	Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées hors branchements	10	10
VP251	Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	OUI	
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	84,84%	
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	OUI	
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254		15	13
VP255	Connaissance de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	43
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	0
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Total		120	83

TAUX DE DÉBORDEMENT DES EFFLUENTS DANS LES LOCAUX DES USAGERS

- ▶ L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.
- ▶ En 2020, cet indicateur est de **0,00 u/1000 habitants**.

POINTS NOIRS DU RÉSEAU DE COLLECTE

- ▶ L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'interventions nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité).
- ▶ En 2020, cet indicateur est de **0,00 u/100 km**.

TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX DE COLLECTE

- ▶ Ce taux est le quotient, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.
- ▶ Donnée non communiquée.

INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RÉSEAUX DE COLLECTE

- ▶ Cet indicateur est à établir par la Collectivité avec l'appui du délégataire. Il permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120 points, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)).
- ▶ **Cet indicateur n'est pas renseigné dans le RAD 2020.**

TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

- ▶ Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31/12/N}}{\text{Montant de factures émises au titre de l'année N-1}} \times 100$$

- ▶ **Le taux d'impayés sur les factures de l'année 2020 n'est pas indiqué dans le rapport du délégataire.**

TAUX DE RÉCLAMATIONS

- ▶ Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).
- ▶ Ce taux s'obtient comme suit :

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} \times 1000$$

- ▶ **Le taux de réclamations de l'année 2020 calculé par le délégataire est de 0,00 pour 1000 abonnés.**

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

Le réseau de collecte des systèmes d'assainissement des communes du SIAEP de Questembert est très sensible aux eaux claires parasites.

Le délégataire est en cours de finalisation du rapport du diagnostic permanent ce qui permettra d'orienter et prioriser la recherche.

Un schéma directeur boues est en cours de réflexion.

1

SIAEP DE QUESTEMBERT
PERIMÈTRE HISTORIQUE

2

COMMUNE DE CADEN

3

COMMUNE DE MALANSAC

4

SYNTHÈSE DU SERVICE

5

**INDICATEURS FINANCIERS
DU SYNDICAT**



PRESENTATION DU SERVICE

Niveau de gestion du service

Le service est géré au niveau syndical

Nom

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Questembert

Caractéristiques

Type de collectivité : Syndicat

Compétences liées au service

Collecte et traitement des eaux usées

Périmètre du service

CADEN

MODE DE GESTION DU SERVICE

- ✓ **Il s'agit d'une délégation de service public : Affermage**
 - Nom du délégataire : SAUR
 - Périmètre du service : Communes de CADEN
 - Date d'effet du contrat : 01/01/2020
 - Durée du contrat : 6 ans
 - Date d'échéance : 31/12/2025

LINÉAIRE DE RÉSEAU DE COLLECTE ET/OU TRANSFERT

Linéaire de réseau de collecte en (ml)	CADEN	
Gravitaire	6 606	100,0%
Canalisations de refoulement	-	0,0%
Canalisation unitaires	-	0,0%
Toral réseaux	6 606	

Le réseau

- ▶ Le linéaire total de réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est de **6 606 ml en 2020** il se compose de conduites à écoulement gravitaire.

ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

- ▶ Est ici considéré comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.
- ▶ Population desservie : **1 650**

ABONNÉS ET VOLUMES

- ▶ Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- ▶ Sur l'exercice **2020**, les données sont les suivantes :
 - **285 usagers**
 - **14 005 m³ assujettis à l'assainissement**

LES DISPOSITIFS D'ÉPURATION

Les usines de dépollution :

	CADEN
Charge nominale en DBO5 (kg/j)	22,64
Capacité en équivalent habitant (EH)	1 000
Capacité hydraulique (m3/j)	150

INTERVENTION RÉALISÉES PAR LE DÉLÉGATAIRE

► Maintenance des équipements :

- ✓ **2 opérations de maintenance** ont été réalisées.

► Curage :

- ✓ Réseaux : le délégataire a curé **1 910 ml (28,9% du linéaire total)**.

	NOUVEAU CONTRAT DE DSP
Curage préventif	2020
Longueur de réseau curé	1 910
Longueur du réseau	6 606
Curage en % du réseau	28,9%

► Inspection télévisée :

- ✓ En 2020, **997,9 ml d'ITV (15,1 % du linéaire total)** ont été réalisées.

	NOUVEAU CONTRAT DE DSP
ITV	2020
Longueur de réseau inspecté	998
Longueur du réseau	6 606
Curage en % du réseau	15,1%

TARIFICATION DU SERVICE

Factures - SIAEP Questembert pour la commune de CADEN		Qté	01/01/2021	
			Prix unitaire	Montant
			HT	HT
Assainissement				
<i>Part SAUR</i>				
	Abonnement			50,16
	Collecte des effluents (30 m3/an)	30	0,1900	5,70
	Collecte des effluents (90 m3/an)	90	0,2850	25,65
	Traitement des effluent (30m3/an)	30	0,4030	12,09
	Traitement des effluent (90m3/an)	90	0,6050	54,45
	Sous-total 1	120	1,48300	148,05
<i>Part Syndicale</i>				
	Abonnement			11,64
	Consommation (30 m3/an)	30	0,4500	13,50
	Consommation (90 m3/an)	90	1,3900	125,10
	Sous-total 2	120	1,8400	150,24
Total assainissement HT		120	3,3230	298,2900
<i>Redevance Modernisation Réseaux</i>		120	0,1500	18,00
Total taxes HT		120	0,1500	18,00
TOTAL Facture				
	Prix total HT	120		316,29
	TVA			31,63
	Prix total TTC	120		347,92
	Prix m ³			2,8993

Assainissement:

- Sur la base d'une consommation de 120m³, le prix total TTC/m³ (Au 1^{er} janvier 2021) est de **347,92 € (soit 2,8993 €/m³)**
- Il se décompose de la manière suivante :
 - Part délégataire 148,05 € (soit 1,4830€/m³) → **42,6% du tarif**
 - Part collectivité 150,24€ (soit 1,8400€/m³) → **43,2% du tarif**
 - Part agence de l'eau : 18,00 € (0,15€/m³) → **5,2% du tarif**
 - TVA à 10% : 31,63 € → **9,1% du tarif**
- A noter : une tarification par tranche de consommation. SAUR dissocie le tarif collecte et traitement des effluents.

ECONOMIE GLOBALE DU CONTRAT DE DSP

CARE NET	2020	Poids du poste
PRODUITS	25 200	100%
Exploitation du service (part variable)	14 100	56,0%
Exploitation du service (part fixe)	11 100	44,0%
Travaux attribués à titre exclusif	0	0,0%
CHARGES	20 200	100,0%
Personnel	4 800	23,8%
Energie électrique	1 100	5,4%
Évacuation et traitement des sous produits (= ss traitance)	0	0,0%
Analyses	0	0,0%
Sous-traitance, matières et fournitures	4 800	23,8%
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	300	1,5%
Autres dépenses d'exploitation	4 800	23,8%
Contribution des services centraux et recherche	3 400	16,8%
Charges relatives aux renouvellements	500	2,5%
<i>Pour garantie de continuité du service</i>	500	2,5%
<i>Programme contractuel</i>	0	0,0%
Charges relatives aux investissements	500	2,5%
RESULTAT AVANT IMPOT	5 000	
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)	1 600	
Résultat	3 400	

- ▶ En 2020, les **recettes nettes** s'élèvent **25k€** contre un niveau de **charges nettes de 20 k€** soit une **marge de 5k€**.
- ▶ Les principaux postes de charges de la DSP sont :
 - Personnel : 23,8%
 - Sous-traitance : 23,8%
 - Charges diverses : 23,8%
- ▶ A noter, un niveau de charges de structure de l'ordre de 16,8% (niveau très élevé)

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le tableau ci-dessous met en exergue certains indicateurs de performance et indicateurs plus spécifiquement à surveiller afin d'améliorer la qualité du service et d'en assurer la pérennisation :

Principaux indicateurs	Valeur	Recommandation / Commentaire	
D. 203.1 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration	0		
P. 201.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	ND	Nombre potentiel d'abonnés non disponible	
P. 202.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de collecte des eaux usées	74	Erreur dans le RAD de SAUR (prise en compte d'une valeur de 37 correspondant uniquement à la partie B de l'indicateur)	
P.203.3 Conformité de la collecte des effluents	ND	Donnée Police de l'eau	
P.204.3 Taux de conformité des équipements d'épuration	ND	Donnée Police de l'eau	
P.205.3 Taux de conformité des performances des équipements d'épuration	100%		
P. 206.3 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	ND	Pas de boues évacuées sur l'exercice 2020	
P.207 Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	ND		
P. 251.1 Taux de débordement d'effluents dans les locaux usagers	0%		
P. 252.2 Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	15,14		
P.253.2 Taux moyen de renouvellement du réseau de collecte des eaux usées	0,00%		
P.254.3 Conformité des performances des ouvrages d'épuration au regard des actes individuels de la police de l'eau	100%		
P.255.3 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	60	Données collectivité	
P. 256.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,01	Ratio très correct	
P. 257 Taux d'impayés	0,82%		
P. 258.1 Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	ND		

*ND : Non disponible dans le RAD

TAUX DE DESSERTE PAR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Le taux de desserte par le réseau d'assainissement correspond au ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.
- Le nombre d'abonnés et les abonnés potentiels ne figurent pas dans le RAD 2020.
- Par conséquent, il ne peut être déterminé le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées.

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX

- ▶ La valeur de cet indice est compris entre 0 et 120 avec le barème suivant :
- ▶ En 2020, sa valeur est de 74.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (entre 0 et 120)			
		Valeur	Note
Partie A : Plan des réseaux (15 points)			
VP250	Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées hors branchements	10	10
VP251	Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	OUI	
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	50,45%	
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	OUI	
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254		15	10
VP255	Connaissance de l'âge des canalisations	15	12
Total Parties A et B		45	44
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	0
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
Total		120	74

TAUX DE DÉBORDEMENT DES EFFLUENTS DANS LES LOCAUX DES USAGERS

- ▶ L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.
- ▶ En 2020, cet indicateur est de **0,00 u/1000 habitants**.

POINTS NOIRS DU RÉSEAU DE COLLECTE

- ▶ L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'interventions nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité).
- ▶ En 2020, cet indicateur est de **15,14 u/100 km**.

TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX DE COLLECTE

- ▶ Ce taux est le quotient, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.
- ▶ Sur l'exercice 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux est de **0,00%**

INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RÉSEAUX DE COLLECTE

- ▶ Cet indicateur est à établir par la Collectivité avec l'appui du délégataire. Il permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120 points, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)).
- ▶ En 2020, sa valeur est de 60

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte	Barème	Valeur
Partie A : Eléments communs à tous les types de réseaux (100 points)		
Identification des points de rejets potentiels aux milieux récepteurs	20	20
Evaluation de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet	10	10
Etude terrain des points de déversements - id moment et taille du déversement	20	20
Mesures débit et pollution sur les points de rejet	30	0
Réalisation rapport sur la surveillance des systèmes de collecte et stations d'épuration	10	0
Connaissance qualité des milieux récepteurs et évaluation impact des rejets sur le milieu récepteur	10	10
Total partie A	100	60
Partie B : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus pour la partie A)		
Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	10	0
Partie C : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou mixtes (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus pour la partie A)		
Mise en place suivi de la pluviométrie des principaux déversoirs d'orage	10	0
Total	120	60

TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

- ▶ Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31/12/N}}{\text{Montant de factures émises au titre de l'année N-1}} \times 100$$

- ▶ Le taux d'impayés sur les factures de l'année 2020 est de **0,82%**.

TAUX DE RÉCLAMATIONS

- ▶ Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).
- ▶ Ce taux s'obtient comme suit :

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} \times 1000$$

- ▶ Le taux de réclamations de l'année 2020 calculé par le délégataire est de **0,00 pour 1000 abonnés.**

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

- Réfection de la clôture suite à la tempête Alex
- Assèchement du local d'exploitation et des regards des vannes automatiques par la mise en place d'un drainage
- Réfection du système de pilotage des vannes automatiques car la répartition sur les lits plantés de roseaux est inégale.

1

SIAEP DE QUESTEMBERT
PERIMÈTRE HISTORIQUE

2

COMMUNE DE CADEN

3

COMMUNE DE MALANSAC

4

SYNTHÈSE DU SERVICE

5

**INDICATEURS FINANCIERS
DU SYNDICAT**



PRESENTATION DU SERVICE

Niveau de gestion du service

Le service est géré au niveau syndical

Nom

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Questembert

Caractéristiques

Type de collectivité : Syndicat

Compétences liées au service

Collecte et traitement des eaux usées

Périmètre du service

MALANSAC

MODE DE GESTION DU SERVICE

- ✓ **Il s'agit d'une délégation de service public : Affermage**
 - Nom du délégataire : VEOLIA
 - Périmètre du service : Communes de MALANSAC
 - Date d'effet du contrat : 01/01/2020
 - Durée du contrat : 6 ans
 - Date d'échéance : 31/12/2025

LINÉAIRE DE RÉSEAU DE COLLECTE ET/OU TRANSFERT

Linéaire de réseau de collecte en (ml)	MALANSAC	
Gravitaire	12 888	89,2%
Canalisations de refoulement	1 564	10,8%
Canalisation unitaires	-	0,0%
Toral réseaux	14 452	

Le réseau

- ▶ Le linéaire total de réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est de **14 452 ml en 2020** , dont **12 888 ml de réseau gravitaire** (89,2% du total), **et 1 564 ml de réseau de refoulement** (10,8% du total).

ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

- ▶ Est ici considéré comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.
- ▶ Population desservie : **2 184**

ABONNÉS ET VOLUMES

- ▶ Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- ▶ **Sur l'exercice 2020, le nombre d'abonnés est de 637 (610 en 2019).**
- ▶ Les volumes consommés par les abonnés du service :

	2017	2018	2019	2020
Nombre de branchements (abonnés)	603	615	610	637
Volumes assujettis* (m3)	38 050	39 895	37 500	39 978
Volume par abonné	63	65	61	63

LES DISPOSITIFS D'ÉPURATION

Les usines de dépollution :

	MALANSAC
Charge nominale en DBO5 (kg/j)	378
Capacité en équivalent habitant (EH)	6 300
Capacité hydraulique (m3/j)	1 036

On relève 1 station d'épuration (STEP LA GREE RUBIS).

LES DISPOSITIFS D'ÉPURATION

Les postes de refoulement / relèvement :

	Débit des pompes (m ³ /h)	Trop plein
PR DE BELLEVUE	10	NON
PR LE PARC DE BELLEVUE	14	NON
PR LE ROHEAN	15	NON
PR LOT LA GRÉE RUBIS	10	NON
PR ZA LA CHAUSSÉE	10	NON

On relève 5 PR.

INTERVENTION RÉALISÉES PAR LE DÉLÉGATAIRE

► Maintenance des équipements :

- ✓ **5 opérations de maintenance** ont été réalisées.

► Curage :

- ✓ Réseaux : le délégataire a curé **1 263 ml (8,7% du linéaire total)**.

	NOUVEAU CONTRAT DE DSP			
Curage préventif	2017	2018	2019	2020
Longueur de réseau curé	200	450	423	1 263
Longueur du réseau	14 452	14 452	14 452	14 452
Curage en % du réseau	1,4%	3,1%	2,9%	8,7%

► Inspection télévisée :

- ✓ En 2020, **460 ml d'ITV** ont été réalisées (**3,2% du linéaire total**)

	NOUVEAU CONTRAT DE DSP			
ITV	2017	2018	2019	2020
Longueur de réseau inspecté	-	180	-	460
Longueur du réseau	14 452	14 452	14 452	14 452
Curage en % du réseau	0,0%	1,2%	0,0%	3,2%

TRAVAUX RÉALISÉS

Le rapport annuel du délégataire indique les travaux de renouvellement au titre des installations électromécaniques et des travaux de branchements neufs.

Travaux de renouvellement :

RENOUVELLEMENT 2020

STEP LA GREE RUBIS / FILE BOUE / POMPE ALIMENTATION EN BOUES

RENOUVELLEMENT

STEP LA GREE RUBIS / FILE EAU - BASSIN TAMPON / PRELEVEUR EB

RENOUVELLEMENT

TRAVAUX RÉALISÉS

Branchements neufs :

COMMUNE	ADRESSE	NOMBRE DE BRANCHEMENT	LINÉAIRE (ML)	MATÉRIEAUX / DIAMÈTRE (EN mm)
MALANSAC	8 BIS RUE ANNE DE BRETAGNE	1	4	PVC/ 125
MALANSAC	RUE DE SORBIER	1	13	PVC/ 125
MALANSAC	11 RUE DE LA PREVOTAIS	1	4	PVC/ 125
MALANSAC	PLACE DU MARCHÉ	1	2	PVC/ 125
MALANSAC	16 B IMPASSE DU PUIITS DER BAS	1	3	PVC/ 125

5 branchements ont été réalisés sur l'exercice 2020.

TARIFICATION DU SERVICE

Factures - SIAEP Questembert	Qté	01/01/2021	
		Prix unitaire	Montant
		HT	HT
Assainissement			
<i>Part VEOLIA</i>			
Abonnement			30,04
Consommation (120 m3/an)	120	1,7326	207,91
Sous-total 2	120	1,98293	237,95
<i>Part Syndicale</i>			
Abonnement			31,64
Consommation (120 m3/an)	120	1,0351	124,21
Sous-total 2	120	1,2988	155,85
Total assainissement HT	120	3,2817	393,80
soit prix moyen au m3		3,8222	
<i>Redevance Modernisation Réseaux</i>	120	0,1500	18,00
Total taxes HT	120	0,1500	18,00
TOTAL Facture			
Prix total HT	120		411,80
TVA			41,18
Prix total TTC	120		452,98
Prix m ³			3,7749

Assainissement:

- Sur la base d'une consommation de 120m³, le prix total TTC/m³ (Au 1^{er} janvier 2021) est de **452,98 € (soit 3,7749 €/m³)**
- Il se décompose de la manière suivante :
 - Part délégataire 237,95€ (soit 1,9829€/m³) → **52,5% du tarif**
 - Part collectivité 155,85€ (soit 1,2988€/m³) → **34,4% du tarif**
 - Part agence de l'eau : 18,00 € (0,15€/m³) → **4,0% du tarif**
 - TVA à 10% : 41,18 € → **9,1% du tarif**

ECONOMIE GLOBALE DU CONTRAT DE DSP

	2020	Poid du poste
PRODUITS	121 738,00 €	100%
Exploitation du service	118 055,00 €	97%
Travaux attribués à titre exclusif	3 533,00 €	3%
Produits accessoires	150,00 €	
CHARGES	119 569,00 €	100%
Personnel	36 184,00 €	30%
Energie électrique	10 840,00 €	9%
Produits de traitement	2 274,00 €	2%
Analyses	1 959,00 €	2%
Sous-traitance, matières et fournitures	30 333,00 €	25%
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	2 812,00 €	2%
Autres dépenses d'exploitation	12 714,00 €	11%
<i>Télécommunications, poste et télégestion</i>	4 008,00 €	
<i>Engins et véhicules</i>	4 215,00 €	
<i>Informatique</i>	4 177,00 €	
<i>Assurance</i>	746,00 €	
<i>Locaux</i>	3 797,00 €	
<i>Divers</i>	- 4 229,00 €	
Contribution des services centraux et recherche	6 073,00 €	5%
Charges relatives aux renouvellements	15 952,00 €	13%
<i>Pour garantie de continuité du service</i>	6 562,00 €	
<i>Fonds contractuel</i>	9 390,00 €	
Pertes sur créances	428,00 €	0%
RESULTAT AVANT IMPOT	2 169,00 €	
Impôt sur les sociétés	609,00 €	
RESULTAT	1 560,00 €	

- ▶ En 2020, les **recettes nettes** s'élèvent **121 k€** contre un niveau de **charges nettes de 119 k€** soit une **marge de 2k€**.
- ▶ Les principaux postes de charges de la DSP sont :
 - Personnel : 30%
 - Sous-traitance : 25%
 - Charges diverses : 11%
- ▶ A noter, un niveau de charges de structure de l'ordre de 5% (niveau correct)

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le tableau ci-dessous met en exergue certains indicateurs de performance et indicateurs plus spécifiquement à surveiller afin d'améliorer la qualité du service et d'en assurer la pérennisation :

Principaux indicateurs	Valeur	Commentaire	
D. 203.1 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration	0		
P. 201.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	ND	Collectivité	
P. 202.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de collecte des eaux usées	87	Stable	
P.203.3 Conformité de la collecte des effluents	ND	Donnée Police de l'eau	
P.204.3 Taux de conformité des équipements d'épuration	ND	Donnée Police de l'eau	
P.205.3 Taux de conformité des performances des équipements d'épuration	100%		
P. 206.3 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	ND	Sans objet-pas de boues évacuées en 2020	
P.207 Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	ND	Collectivité	
P. 251.1 Taux de débordement d'effluents dans les locaux usagers	0%		
P. 252.2 Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0		
P.253.2 Taux moyen de renouvellement du réseau de collecte des eaux usées	0,00%	Collectivité	
P.254.3 Conformité des performances des ouvrages d'épuration au regard des actes individuels de la police de l'eau	100%	Le délégataire présente le détail des bilans 24h	
P.255.3 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	40		
P. 256.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,01	Ratio très correct	
P. 257 Taux d'impayés	3,24%		
P. 258.1 Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	0%		

*ND : Non disponible dans le RAD

TAUX DE DESSERTE PAR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Le taux de desserte par le réseau d'assainissement correspond au ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.
- Le nombre d'abonnés et les abonnés potentiels ne figurent pas dans le RAD 2020.
- Par conséquent, il ne peut être déterminé le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées.

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX

- ▶ La valeur de cet indice est compris entre 0 et 120 avec le barème suivant :
- ▶ En 2020, sa valeur est de 87.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (entre 0 et 120)			
		Valeur	Note
Partie A : Plan des réseaux (15 points)			
VP250	Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées hors branchements	10	10
VP251	Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	OUI	
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	100,00%	
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	OUI	
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254		15	13
VP255	Connaissance de l'âge des canalisations	15	14
Total Parties A et B		45	44
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	13
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	0
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
Total		120	87

64

TAUX DE DÉBORDEMENT DES EFFLUENTS DANS LES LOCAUX DES USAGERS

- ▶ L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.
- ▶ En 2020, cet indicateur est de **0,00 u/1000 habitants**.

POINTS NOIRS DU RÉSEAU DE COLLECTE

- ▶ L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'interventions nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité).
- ▶ En 2020, cet indicateur est de **0,00 u/100 km**.

TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX DE COLLECTE

- ▶ Ce taux est le quotient, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.
- ▶ Sur l'exercice 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux est de **0,00%**

INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RÉSEAUX DE COLLECTE

- ▶ Cet indicateur est à établir par la Collectivité avec l'appui du délégataire. Il permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120 points, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)).
- ▶ En 2020, sa valeur **est de 40**

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte	Barème	Valeur
Partie A : Eléments communs à tous les types de réseaux (100 points)		
Identification des points de rejets potentiels aux milieux récepteurs	20	20
Evaluation de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet	10	10
Etude terrain des points de déversements - id moment et taille du déversement	20	0
Mesures débit et pollution sur les points de rejet	30	0
Réalisation rapport sur la surveillance des systèmes de collecte et stations d'épuration	10	10
Connaissance qualité des milieux récepteurs et évaluation impact des rejets sur le milieu récepteur	10	0
Total partie A	100	40
Partie B : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus pour la partie A)		
Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	10	0
Partie C : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou mixtes (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus pour la partie A)		
Mise en place suivi de la pluviométrie des principaux déversoirs d'orage	10	0
Total	120	40

TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

- ▶ Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31/12/N}}{\text{Montant de factures émises au titre de l'année N-1}} \times 100$$

- ▶ Le taux d'impayés sur les factures de l'année 2020 est de **3,24% en 2020**.

TAUX DE RÉCLAMATIONS

- ▶ Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).
- ▶ Ce taux s'obtient comme suit :

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} \times 1000$$

- ▶ **Le taux de réclamations de l'année 2020 calculé par le délégataire est de 0,00 pour 1000 abonnés.**

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

- L'abattage de certains arbres trop proches du silo à boues est à prévoir.
- Un câble aérien présent sur la station représente un risque pour les intervenants devant monter sur la passerelle. Son déplacement en aérien ou en enterré est fortement préconisé.

1

SIAEP DE QUESTEMBERT
PERIMÈTRE HISTORIQUE

2

COMMUNE DE CADEN

3

COMMUNE DE MALASANC

4

SYNTHÈSE DU SERVICE

5

**INDICATEURS FINANCIERS
DU SYNDICAT**



CONTEXTE CONTRACTUEL

Contractant : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Questembert

Périmètres du service	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Délegataire
LARRE, LE COURS, LE GUERNO, LIMERZEL, MARZAN, MOLAC, PEAULE, QUESTEMBERG	01/01/2020	31/12/2025	VEOLIA
CADEN	01/01/2020	31/12/2025	SAUR
MALANSAC	01/01/2020	31/12/2025	VEOLIA

CHIFFRES CLÉS DU SERVICE

Périmètres



Habitants desservis
(estimation)



Abonnés



Volumes

SIAEP (8
communes)

17 946

4 973

260 853 m³

CADEN

1 650

285

14 005 m³

MALANSAC

2 184

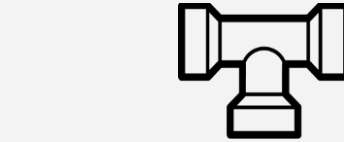
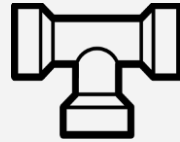
637

39 978 m³

PATRIMOINE



Poste de depollution



Canalisations eaux usées

SIAEP (8
communes)

4 (18 085 EH)
*+2 lagunes et
2 filtres plantés*

22 PR

103 856 ml

CADEN

1 (1 000EH)

0

6 606 ml

MALANSAC

1 (6 003 EH)

5 PR

14 452 ml

EXPLOITATION

0
1

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes%

SIAEP	100%
CADEN	ND*
MALANSAC	ND*

0
2

Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

SIAEP	0,00
CADEN	0,00
MALANSAC	0,00

0
3

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (échelle de 0 à 120)

SIAEP	83
CADEN	74
MALANSAC	87

0
4

Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau

SIAEP	0,00
CADEN	15,14
MALANSAC	0,00

GESTION DU PATRIMOINE

Longueur de
canalisations
renouvelées (mL)

SIAEP	NC
CADEN	0,00%
MALANSAC	0,00%

Taux moyen de
renouvellement
des réseaux

SIAEP	NC
CADEN	0,00%
MALANSAC	0,00%

sur les 5 dernières années

Longueur de
canalisations
curés (mL)
Préventif

SIAEP	
CADEN	7 560
MALANSAC	1 910
MALANSAC	1 263

Taux de curage
des réseaux
%

SIAEP	
CADEN	8,0%
MALANSAC	28,9%
MALANSAC	9,8%

Taux ITV
des réseaux
%

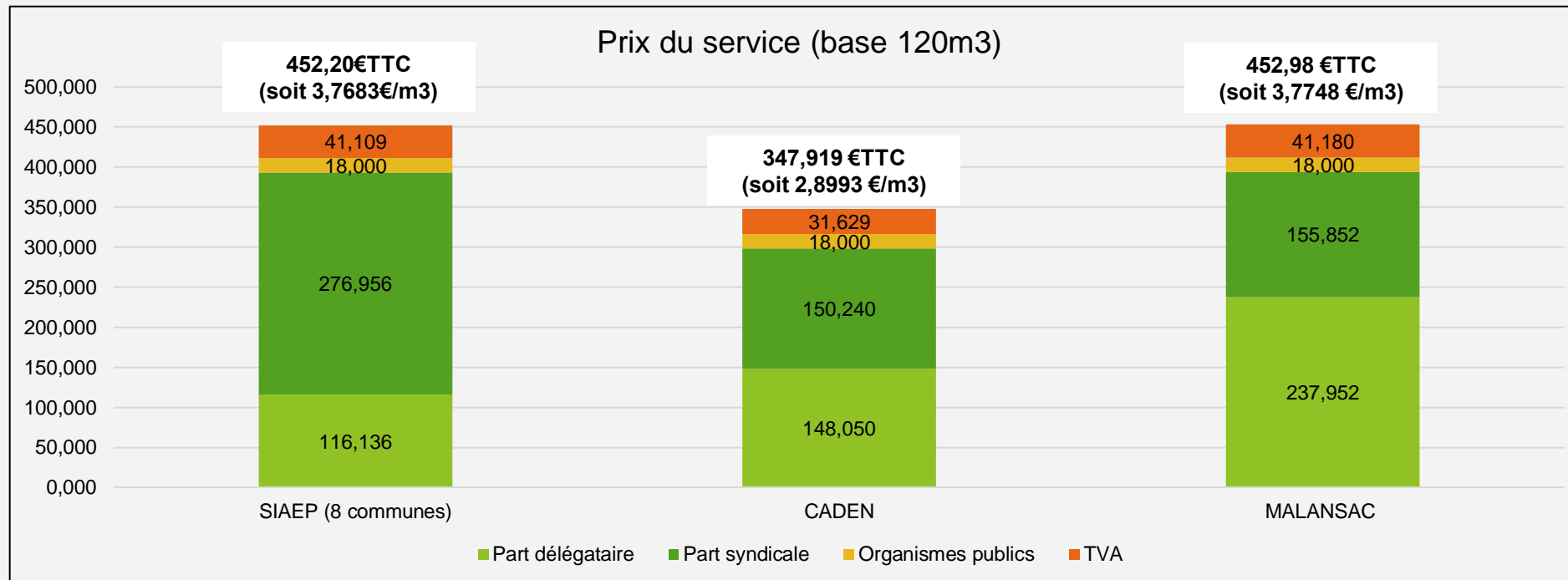
SIAEP	
CADEN	5,6%
MALANSAC	15,1%
MALANSAC	3,6%

CONSOMMATEURS



Prix de l'assainissement

pour une consommation annuelle de 120 m³



Prix au m ³ (base 120m ³)	Part délégataire	Part syndicale	Organismes publics	TVA	Total
SIAEP (8 communes)	0,9678	2,3080	0,1500	0,3426	3,7683
CADEN	1,2338	1,2520	0,1500	0,2636	2,8993
MALANSAC	1,9829	1,2988	0,1500	0,3432	3,7749

1

SIAEP DE QUESTEMBERT
PERIMÈTRE HISTORIQUE

2

COMMUNE DE CADEN

3

COMMUNE DE MALASANC

4

SYNTHÈSE DU SERVICE

5

**INDICATEURS FINANCIERS
DU SYNDICAT**



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

- ▶ Le tableau ci-après récapitule les montants financiers liés aux investissements de la Collectivité :

	2020
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	716 412,86 €
Recettes d'investissement	519 256,99 €
Besoin de financement	197 155,87 €

- ▶ Les dépenses d'investissement s'élèvent à 716 412,86 € en 2020 hors remboursement du capital.

ETAT DE LA DETTE DU SERVICE

Pour l'exercice 2020, les données de la Collectivité sont les suivantes :

La durée d'extinction de la dette est de **1,02 année** (niveau très satisfaisant).

		2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		707 056,98 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	160 943,47 €
	en intérêts	37 592,19 €
Epargne brute		695 598,21 €
Durée d'extinction de la dette (année)		1,02

OPÉRATIONS D'ORDRE

	2020
Dotation aux amortissements	483 241,62 €
Compte 777	
Amortissements des subventions	187 971,64 €
Dotation aux amortissements nettes des subventions	
Dotation aux amortissements nettes des subventions	295 269,98 €

- ▶ En 2020, les amortissements nettes de subventions s'élèvent à **295 269,98 €**.